QUALISUD

CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme Certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :
- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 0166248 - 19 - 1**

2. Nom et adresse de l'opérateur :
SAPS - Abattoir de Sarrebourg
ZI Rue Bellevue
57400 - SARREBOURG
Activité principale : **Transformateur**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :	6. Période de validité du :	au :
Produits transformés et process : *Marque :*			
Opérations sous-traitées intervenant dans la préparation de viandes de boucherie et produits d'abattage : abattage, découpe, transformation de bovin, veaux, ovin, porc, caprin	process conforme au mode de production biologique	29/07/2019	31/12/2020
Opérations sous-traitées intervenant dans la préparation de viandes de boucherie et produits d'abattage : Travail des abats rouges de bovin, veaux, ovin, porc, caprin,	process conforme au mode de production biologique	29/07/2019	31/12/2020

6. Période de validité :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

7. Date de contrôle : 02/04/2019

Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 29/07/2019
Le Directeur, François LUQUET

Page 1/1